

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00402
Numéro SIREN : 450 562 749
Nom ou dénomination : EGEH

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 2533

SARL EGEH

21 rue Santos Dumont
87000 LIMOGES

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2017 au 31/12/2017

@com LIMOGES

7, Rue Columbia, Parc d'Ester, BP 66826

87068 LIMOGES

Tél : 05 55 04 77 00

Fax : 05 55 36 02 74

@com ST YRIEIX LA PERCHE

16, Avenue Gutenberg

87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Tél : 05 55 75 02 17

Fax : 05 55 08 24 78

www.acomaudit.com

Sommaire

Attestation	3
Bilan	6
Compte de résultat	10
Annexe aux comptes annuels	15
Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	27
Soldes intermédiaires de gestion	31
Etats fiscaux	37

SARL EGEH

Attestation

ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de PRESENTATION des comptes annuels de :

SARL EGEH
INGENIERIE ETUDES TECHNIQUE
21 rue Santos Dumont

87000 LIMOGES

relatifs à l'exercice clos le **31/12/2017**, qui comportent 60 pages et se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	754 414,51 €uros
Chiffre d'affaires	774 071,71 €uros
Résultat net comptable	2 015,86 €uros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces diligences n'incluent pas l'inventaire et la valorisation des actifs, notamment ceux des stocks et des éventuels travaux en cours.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pour le Cabinet

Christine MERAUD

Responsable du dossier

Franck MALIGE

Expert-comptable

SARL EGEH

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	4 844,91	4 844,91			
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	13 944,14	13 944,14		830,37	- 830
Fonds commercial	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 334,51	66 635,02	15 699,49	19 845,62	- 4 146
Autres immobilisations corporelles	108 701,50	77 350,05	31 351,45	38 989,58	- 7 638
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	7 200,00		7 200,00	7 200,00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 282,50		2 282,50	2 282,50	
TOTAL (I)	259 307,56	162 774,12	96 533,44	109 148,07	- 12 615
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens	438 378,20		438 378,20	375 244,64	63 134
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	131 532,57		131 532,57	140 022,64	- 8 490
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	2 243,00		2 243,00	2 089,85	153
. Personnel					
. Organismes sociaux	1 250,00		1 250,00		1 250
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 980,00		20 980,00	16 112,00	4 868
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 700,39		50 700,39	39 556,23	11 144
. Autres				281,00	- 281
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 204,51		1 204,51	1 221,71	- 17
Charges constatées d'avance	11 592,40		11 592,40	5 830,19	5 762
TOTAL (II)	657 881,07		657 881,07	580 358,26	77 523
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	917 188,63	162 774,12	754 414,51	689 506,33	64 908

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	97 500,00	97 500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	9 750,00	9 750,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	34 726,33	19 747,27	14 979
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	2 015,86	14 979,06	- 12 963
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	143 992,19	141 976,33	2 016
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	27 257,94	57 794,80	- 30 537
. Découverts, concours bancaires	162 704,89	147 439,98	15 265
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		94,00	- 94
. Associés	64,95	62,25	3
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	588,69		589
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319 026,91	252 567,87	66 459
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	27 892,00	20 497,00	7 395
. Organismes sociaux	32 074,94	28 278,24	3 797
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 410,00	36 849,29	- 439
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 402,00	3 946,57	455
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	610 422,32	547 530,00	62 892
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	754 414,51	689 506,33	64 908

SARL EGEH

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	766 651,71	7 420,00	774 071,71	753 421,56	20 650
Chiffres d'affaires Nets	766 651,71	7 420,00	774 071,71	753 421,56	20 650
Production stockée			63 133,56	42 444,64	20 689
Production immobilisée					48,74
Subventions d'exploitation reçues			3 919,00	3 114,33	805
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			1 303,21	1 447,04	- 144
Autres produits			54,65	60,23	- 6
Total des produits d'exploitation			842 482,13	800 487,80	41 994
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			290 296,59	293 539,65	- 3 243
Impôts, taxes et versements assimilés			8 025,36	5 716,55	2 309
Salaires et traitements			379 897,77	337 056,82	42 841
Charges sociales			105 608,26	93 723,49	11 885
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 568,63	17 725,16	- 3 157
Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			32 623,07	32 504,28	119
Total des charges d'exploitation			831 019,68	780 265,95	50 754
RESULTAT EXPLOITATION			11 462,45	20 221,85	- 8 759
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			41,05	123,17	- 82
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			41,05	123,17	- 82
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilées			9 073,55	7 398,96	1 675
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			9 073,55	7 398,96	1 675
RESULTAT FINANCIER			-9 032,50	-7 275,79	- 1 757
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			2 429,95	12 946,06	- 10 516

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 965,00	- 1 965	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		1 965,00	- 1 965	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	414,09		414	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	414,09		414	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-414,09	1 965,00	- 2 379	121,07
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		-68,00	68	-100
Total des Produits	842 523,18	802 575,97	39 947	4,98
Total des charges	840 507,32	787 596,91	52 910	6,72
RESULTAT NET	2 015,86	14 979,06	- 12 963	-86,54
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL EGEH

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 754 414,51 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 015,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/02/2018 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 40 000 euros.

Au 31/12/2017, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE

Montant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2017, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 20980 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2016, d'un montant de 16044 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	100 %
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 4 845 €uros

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital	4 845	4 845		%
TOTAL	4 845	4 845		

Fonds commercial (hors droit au bail) = 40 000 €uros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	40 000		40 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	40 000		40 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 259 308 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	58 789			58 789
Immobilisations corporelles	189 082	1 954		191 036
Immobilisations financières	9 483			9 483
TOTAL	257 354	1 954		259 308

Amortissements et dépréciations d'actif = 162 774 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 959	830		18 789
Immobilisations corporelles	130 247	13 738		143 985
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	148 205	14 569		162 774

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais augmentation capital	4 845	4 845	0	5 ans
Logiciels	13 944	13 944	0	1 ans
Fonds de commerce	40 000	0	40 000	Non amortiss.
Inst.tech.mat.outil.indus	82 335	66 635	15 699	de 3 à 5 ans
Agencements divers	61 487	30 136	31 351	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	7 411	7 411	0	3 ans
Materiel bureau et info.	36 664	36 664	0	de 2 à 10 ans
Mobilier	3 139	3 139	0	10 ans
TOTAL	249 825	162 774	87 051	

Etat des créances = 220 581 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 283		2 283
Actif circulant & charges d'avance	218 298	218 298	
TOTAL	220 581	218 298	2 283

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 250 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	

Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 250
Disponibilités	
TOTAL	1 250

Charges constatées d'avance = 11 592 euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 97 500 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3250	30,00	97 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3250	30,00	97 500

Etat des dettes = 609 834 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	189 963	181 699	8 264	
Dettes financières diverses	65	65		
Fournisseurs	319 027	319 027		
Dettes fiscales & sociales	100 779	100 779		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	609 834	601 570	8 264	

Charges à payer par postes du bilan = 47 262 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 734
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	407
Dettes fiscales & sociales	44 121
Autres dettes	
TOTAL	47 262

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise est de 11, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 250 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Org sociaux prd a recevoir(4387000)</i>	1 250
TOTAL	1 250

Charges constatées d'avance = 11 592 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constat. d'avance(4860000)</i>	11 592
TOTAL	11 592

Charges à payer = 47 262 €uros

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Interets courus a payer(5186000)</i>	2 734
TOTAL	2 734

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn. fact.non parvenues(4081000)</i>	407
TOTAL	407

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov./conges payes(4282000)</i>	27 892
<i>Charg.soc./conges a payer(4382000)</i>	10 878
<i>Autr.charg.social.a payer(4386000)</i>	949
<i>Autr.charges fisc.a payer(4486000)</i>	4 402
TOTAL	44 121

SARL EGEH

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.dépréc.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	4 844,91	4 844,91			
2013000 FRAIS AUGMENTATION CAPITAL	4 844,91		4 844,91	4 844,91	
2801300 AMORT. FRAIS AUGMENT. CAP.		4 844,91	-4 844,91	-4 844,91	
Concessions, brevets, droits similaires	13 944,14	13 944,14		830,37	- 830
2050000 LOGICIELS	13 944,14		13 944,14	13 944,14	
2805000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS		13 944,14	-13 944,14	-13 113,77	- 830
Fonds commercial	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
2070000 FONDS DE COMMERCE	40 000,00		40 000,00	40 000,00	
Installations tech., matériel & outillage indu	82 334,51	66 635,02	15 699,49	19 845,62	- 4 146
2150000 INST.TECH.MAT.OUTIL.INDUS	82 334,51		82 334,51	80 380,51	1 954
2815000 AMORT.INS.TEC.MAT.OUT.IND		66 635,02	-66 635,02	-60 534,89	- 6 100
Autres immobilisations corporelles	108 701,50	77 350,05	31 351,45	38 989,58	- 7 638
2181000 AGENCEMENTS DIVERS	61 487,37		61 487,37	61 487,37	
2182000 MATERIEL DE TRANSPORT	7 410,52		7 410,52	7 410,52	
2183000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	36 664,18		36 664,18	36 664,18	
2184000 MOBILIER	3 139,43		3 139,43	3 139,43	
2818100 AMORT SUR AGENCEMENT DIVERS		30 135,92	-30 135,92	-24 086,47	- 6 049
2818200 AMORT MAT. TRANSPORT		7 410,52	-7 410,52	-7 410,52	
2818300 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.		36 664,18	-36 664,18	-35 075,50	- 1 589
2818400 AMORT.MOBILIER		3 139,43	-3 139,43	-3 139,43	
Autres participations	7 200,00		7 200,00	7 200,00	
2612000 JPR CONSULTING	7 200,00		7 200,00	7 200,00	
Autres immobilisations financières	2 282,50		2 282,50	2 282,50	
2750000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	2 282,50		2 282,50	2 282,50	
TOTAL (I)	259 307,56	162 774,12	96 533,44	109 148,07	- 12 615
Actif circulant					
En-cours de production de biens	438 378,20		438 378,20	375 244,64	63 134
3350000 TRAVAUX EN COURS	438 378,20		438 378,20	375 244,64	63 134
Clients et comptes rattachés	131 532,57		131 532,57	140 022,64	- 8 490
4110000 CLIENTS	131 532,57		131 532,57	140 022,64	- 8 490
. Fournisseurs débiteurs	2 243,00		2 243,00	2 089,85	153
4010000 FOURNISSEURS	2 243,00		2 243,00	2 089,85	153
. Organismes sociaux	1 250,00		1 250,00		1 250
4387000 ORG SOCIAUX PRD A RECEVOIR	1 250,00		1 250,00		1 250
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 980,00		20 980,00	16 112,00	4 868
4440000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	20 980,00		20 980,00	16 112,00	4 868
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 700,39		50 700,39	39 556,23	11 144
4456600 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	50 632,58		50 632,58	39 475,17	11 157
4458600 TCA/FACT. NON PARVENUES	67,81		67,81	81,06	- 13
. Autres				281,00	- 281
4687000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR				281,00	- 281
Disponibilités	1 204,51		1 204,51	1 221,71	- 17
5300000 CAISSE	1 204,51		1 204,51	1 221,71	- 17
Charges constatées d'avance	11 592,40		11 592,40	5 830,19	5 762
4860000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	11 592,40		11 592,40	5 830,19	5 762
TOTAL (II)	657 881,07		657 881,07	580 358,26	77 523
TOTAL ACTIF (0 à V)	917 188,63	162 774,12	754 414,51	689 506,33	64 908

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dt versé : Euros)	97 500,00	97 500,00	
1010000 CAPITAL	97 500,00	97 500,00	
Réserve légale	9 750,00	9 750,00	
1061100 RESERVES LEGALES	9 750,00	9 750,00	
Autres réserves	34 726,33	19 747,27	14 979
1068000 RESERVES FACULTATIVES	34 726,33	19 747,27	14 979
Résultat de l'exercice	2 015,86	14 979,06	- 12 963
TOTAL (I)	143 992,19	141 976,33	2 016
Provisions			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	27 257,94	57 794,80	- 30 537
1649000 EMPRUNTBP 13/09/12		6 357,93	- 6 358
1649100 EMPRUNT BP 08/06/13	2 666,01	7 861,78	- 5 196
1649110 EMPRUNT BP 12/09/2013	9 870,85	22 531,01	- 12 660
1649130 EMPRUNT BP 25/03/2016	14 721,08	21 044,08	- 6 323
. Découverts, concours bancaires	162 704,89	147 439,98	15 265
5120000 BPC	65 770,86	43 059,34	22 712
5121000 CIC EST	18 204,29	15 873,92	2 330
5186000 INTERETS COURUS A PAYER	2 734,44	1 781,39	953
5193000 REMISE DAILLY	75 995,30	86 725,33	- 10 730
Divers		94,00	- 94
1688000 INTERETS COURUS /EMPRUNTS		94,00	- 94
Associés	64,95	62,25	3
4551000 CPTC COURANT MR PASTIER	64,95	62,25	3
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	588,69		589
4191000 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM	588,69		589
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319 026,91	252 567,87	66 459
4010000 FOURNISSEURS	318 620,07	242 212,78	76 407
4081000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	406,84	10 355,09	- 9 948
. Personnel	27 892,00	20 497,00	7 395
4282000 DETTES PROV./CONGES PAYES	27 892,00	20 497,00	7 395
. Organismes sociaux	32 074,94	28 278,24	3 797
4310000 SECURITE SOCIALE	10 689,00	12 354,00	- 1 665
4372000 CAISSE DE RETRAITE	2 905,00	2 870,00	35
4372100 CAISSE DE PREVOYANCE	821,51	780,50	41
4378000 MUTUELLE	5 832,43	2 396,74	3 436
4382000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 878,00	7 994,00	2 884
4386000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	949,00	1 883,00	- 934
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 410,00	36 849,29	- 439
4455000 TAXES/C.A. A DECAISSER	14 595,00	13 219,00	1 376
4457100 TVA COLLECTEE		54,00	- 54
4457160 TVA COLLECTEE 20 %	20 362,00	23 212,29	- 2 850
4458000 TVA A REGULARISER	1 453,00	364,00	1 089
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 402,00	3 946,57	455
4486000 AUTR.CHARGES FISC.A PAYER	4 402,00	3 946,57	455
TOTAL (IV)	610 422,32	547 530,00	62 892
TOTAL PASSIF (I à V)	754 414,51	689 506,33	64 908

SARL EGEH

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	766 651,71	7 420,00	774 071,71	753 421,56	20 650	2,74
7066000 PRESTATIONS 20 %	766 651,71		766 651,71	750 721,56	15 930	2,12
7067000 PRESTATIONS SERVICES 8.5				2 700,00	- 2 700	-100
7069010 PRESTATIONS AUTOLIQUEEES		7 420,00	7 420,00		7 420	N/S
Chiffre d'affaires Net	766 651,71	7 420,00	774 071,71	753 421,56	20 650	2,74

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Production stockée	63 133,56	42 444,64	20 689	48,74
7133500 VAR. EN-COURS PROD. BIENS	63 133,56	42 444,64	20 689	48,74
Subventions d'exploitation reçues	3 919,00	3 114,33	805	25,84
7400000 SUBVENTION	3 919,00	3 114,33	805	25,84
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transf. ch.	1 303,21	1 447,04	- 144	-9,94
7910000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	1 238,79	1 447,04	- 208	-14,39
7914000 TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	64,42		64	N/S
Autres produits	54,65	60,23	- 6	-9,26
7580000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	54,65	60,23	- 6	-9,26
Total des produits d'exploitation	842 482,13	800 487,80	41 994	5,25
Autres achats et charges externes	290 296,59	293 539,65	- 3 243	-1,10
6061200 ACH. ELECTRICITE	1 054,92	738,29	317	42,89
6061300 CARBURANT	11 984,76	10 203,71	1 781	17,45
6063000 ACH. ENTRETIEN PT EQTS	6 270,38	8 888,65	- 2 618	-29,46
6064000 FOURN. ADMINISTRATIVES	4 828,17	4 954,98	- 127	-2,56
6110000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	116 394,55	116 484,48	- 90	-0,08
6111000 SOUS TRAITANCE DIVERSES		690,00	- 690	-100
6119100 SOUS TRAITANCE CEE	425,00		425	N/S
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	17 083,24	17 707,82	- 625	-3,53
6135000 LOCATION CREDIPAR	15 076,37	16 394,74	- 1 318	-8,04
6135120 LOCATION COPIEUR C364E	3 528,00	3 528,00		0,00
6135200 LOCATIONS DIVERSES	2 572,67	1 089,37	1 483	136,16
6152000 ENTRETIEN LOCAUX	2 687,08	2 446,27	241	9,84
6155000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 765,01	4 449,15	- 1 684	-37,85
6156000 MAINTENANCE	3 976,32	3 962,26	14	0,35
6160000 ASSURANCES DIVERSES	1 827,31	1 773,12	54	3,06
6161000 ASSURANCE MULTIRISQUE	14 798,92	14 475,85	323	2,23
6163000 ASSURANCE VEHICULES	4 911,42	5 890,58	- 979	-16,62
6183000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	3 126,28	3 188,88	- 63	-1,96
6185000 SEMINAIRES COLLOQUES	4 810,00	1 452,83	3 357	231,08
6211000 PERSONNEL INTERIMAIRE	381,42		381	N/S
6222000 HONORAIRES CONTENTIEUX	1 131,86	1 106,67	25	2,28
6226000 HONORAIRES	3 433,62	3 281,12	153	4,65
6227000 FRAIS D'ACTES	141,00	68,62	72	105,48
6230000 PUBLICITE	5 333,41	4 941,35	392	7,93
6234000 CADEAUX CLIENTELE	249,73	535,30	- 286	-53,35
6235000 PRIMES STAGIAIRES		1 335,60	- 1 336	-100
6238100 DON POURBOIRES	15,00		15	N/S
6241100 TRANSPORT S/ACHATS	236,21	534,87	- 299	-55,84
6251000 RESTAURATION	10 655,92	12 565,62	- 1 910	-15,20
6251100 HEBERGEMENT	10 334,05	8 670,34	1 664	19,19
6251110 FRAIS AUTOROUTE	4 453,15	3 619,91	833	23,02

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
6251200 FRAIS DEPLACEMENT	3 710,59	8 736,87	- 5 026	-57,53
6257000 RECEPTION	1 874,78	1 971,61	- 97	-4,91
6260000 FRAIS POSTAUX	3 120,57	2 397,94	723	30,14
6261000 FRAIS TELEPHONE	7 360,75	7 714,45	- 354	-4,58
6278000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	16 385,48	14 755,26	1 630	11,05
6280000 COTISATIONS	3 358,65	2 985,14	374	12,51
Impôts, taxes et versements assimilés	8 025,36	5 716,55	2 309	40,39
6312000 TAXE APPRENTISSAGE	1 977,00	1 754,00	223	12,71
6333000 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 217,00	1 863,43	354	18,97
6351110 COTISATION FONCIERE	2 210,00	1 357,00	853	62,86
6351120 CVAE	261,00	257,00	4	1,56
6351200 TAXE FONCIERE	773,36		773	N/S
6351400 TAXES SUR VEHICULE STE	587,00	478,00	109	22,80
6378000 AUTRES TAXES DIVERSES		7,12	- 7	-100
Salaires et traitements	379 897,77	337 056,82	42 841	12,71
6410000 REMUNERATIONS PERSONNEL	299 712,35	267 403,42	32 309	12,08
6411050 REMUNERATION GERANT	45 480,00	45 000,00	480	1,07
6411100 COT TNS GERANT URSSAF	8 543,00	7 933,00	610	7,69
6411200 COT TNS GERANT MALADIE	3 543,00	3 443,00	100	2,90
6411300 COT TNS GERANT RETRAITE	8 153,00	6 672,00	1 481	22,20
6411500 COT COMPL GERANT	1 187,00	1 181,40	6	0,47
6411510 COT COMPL RETRAITE GERANT	5 820,00	5 000,00	820	16,40
6412000 CONGES PAYES	7 395,00	424,00	6 971	N/S
6417000 IND JJ SECURITE SOCIALE	64,42		64	N/S
Charges sociales	105 608,26	93 723,49	11 885	12,68
6451000 COTISATIONS URSSAF	72 177,03	68 218,71	3 958	5,80
6452000 CHARGES S/ CP	2 884,00	-488,00	3 372	690,98
6453000 COT. CAISSES DE RETRAITE	20 003,50	16 603,03	3 400	20,48
6453100 PREVOYANCE	1 632,58	1 351,86	281	20,77
6454000 COTIS ASSEDIC	12 511,65	10 984,22	1 527	13,91
6458000 MUTUELLE	5 589,50	4 483,81	1 106	24,66
6470000 EPARGNE SALARIALE	3 500,00	3 000,00	500	16,67
6470010 EPARGNE SALARIALE GERANT	500,00	500,00		0,00
6471000 CHEQUE TABLE	5 361,80	4 191,50	1 170	27,92
6475000 MEDECINE DU TRAVAIL	900,20	922,36	- 22	-2,40
6485000 AUTRES COTISATIONS SOCIALES	1 528,00		1 528	N/S
6490000 CICE	-20 980,00	-16 044,00	- 4 936	30,77
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 568,63	17 725,16	- 3 157	-17,81
6811100 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	830,37	3 264,63	- 2 434	-74,56
6811200 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	13 738,26	14 460,53	- 722	-4,99
Autres charges	32 623,07	32 504,28	119	0,37
6511000 REDEVANCES	32 283,05	32 043,49	240	0,75
6541000 PERTES SUR CREANCES	279,83	450,00	- 170	-37,82
6580000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	60,19	10,79	49	457,83
Total des charges d'exploitation	831 019,68	780 265,95	50 754	6,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 462,45	20 221,85	- 8 759	-43,32
Autres intérêts et produits assimilés	41,05	123,17	- 82	-66,67
7631000 INTERET SUR CREANCES CLIENTS	41,05	123,17	- 82	-66,67
Total des produits financiers	41,05	123,17	- 82	-66,67
Intérêts et charges assimilées	9 073,55	7 398,96	1 675	22,63
6611000 INTERETS SUR EMPRUNTS	1 316,17	2 416,55	- 1 100	-45,54
6616100 INTERETS BANCAIRES	7 757,38	4 982,41	2 775	55,70
Total des charges financières	9 073,55	7 398,96	1 675	22,63
RESULTAT FINANCIER	-9 032,50	-7 275,79	- 1 757	24,14

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 429,95	12 946,06	- 10 516	-81,23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>7718000 PRDT EXCEPT S/OPERATIONS GEST</i>		1 965,00 <i>1 965,00</i>	- 1 965 <i>- 1 965</i>	-100 <i>-100</i>
Total des produits exceptionnels		1 965,00	- 1 965	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion <i>6712000 AMENDES ET PENALITES</i>	414,09 <i>105,00</i>		414 <i>105</i>	N/S <i>N/S</i>
<i>6718000 CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	<i>309,09</i>		<i>309</i>	<i>N/S</i>
Total des charges exceptionnelles	414,09		414	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-414,09	1 965,00	- 2 379	121,07
Impôts sur les bénéfices <i>6993000 CREDIT IMPOT FORMATION</i>		-68,00 <i>-68,00</i>	68 <i>68</i>	-100 <i>-100</i>
Total des Produits	842 523,18	802 575,97	39 947	4,98
Total des charges	840 507,32	787 596,91	52 910	6,72
RESULTAT NET	2 015,86	14 979,06	- 12 963	-86,54

SARL EGEH

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)
Ventes de marchandises			
- Coût direct d'achat			
+/- Variation du stock de marchandises			
Marge commerciale (I)			
Taux de marge commerciale	%	%	%

+ Production vendue	774 071,71	753 421,56	848 476,77
+ Production stockée	63 133,56	42 444,64	-30 303,20
+ Production immobilisée			
Production de l'exercice	837 205,27	795 866,20	818 173,57
- Matières premières et approvisionnements consommés			
- Sous-traitance directe			
Marge brute sur production (II)	837 205,27	795 866,20	818 173,57
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Marge brute globale (I + II)	837 205,27	795 866,20	818 173,57
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
- Services extérieurs et autres charges externes	290 296,59	293 539,65	357 585,34
Valeur ajoutée produite	546 908,68	502 326,55	460 588,23
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	65,33 %	63,12 %	56,29 %
+ Subventions d'exploitation	3 919,00	3 114,33	
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 025,36	5 716,55	5 135,64
- Salaires et traitements	379 833,35	337 056,82	299 038,06
- Charges sociales	105 608,26	93 723,49	91 570,94
Excédent brut d'exploitation	57 360,71	68 944,02	64 843,59
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,85 %	8,66 %	7,93 %
+ Reprise sur amortissements et provisions			
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 568,63	17 725,16	13 561,19
- Dotations aux provisions sur immobilisations			
- Dotations aux provisions sur actif circulant			
- Dotations aux provisions pour risques et charges			
+ Autres produits de gestion courante	54,65	60,23	48,63
- Autres charges de gestion courante	32 623,07	32 504,28	34 477,89
+ Transfert de charges d'exploitation	1 238,79	1 447,04	
Résultat d'exploitation	11 462,45	20 221,85	16 853,14
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,37 %	2,54 %	2,06 %

Résultat d'exploitation		11 462,45	20 221,85	16 853,14
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires		1,37 %	2,54 %	2,06 %
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)			
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)			
+	Produits financiers de participations			
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances			
+	Autres intérêts et produits assimilés	41,05	123,17	67,55
+	Reprises sur provisions financières			
+	Différences positives de change			
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
-	Dotations financières aux amortissements et provisions			
-	Intérêts et charges assimilées	9 073,55	7 398,96	7 834,69
-	Différences négatives de change			
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			
Résultat courant avant impôts		2 429,95	12 946,06	9 086,00
Résultat courant / chiffre d'affaires		0,29 %	1,63 %	1,11 %
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 965,00	
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
+	Reprises sur prov. & transferts de charges except°.			
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	414,09		460,00
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
-	Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions			
Résultat exceptionnel		-414,09	1 965,00	-460,00
-	Participation des salariés aux résultats			
-	Impôts sur les bénéfices		-68,00	
Résultat net Comptable		2 015,86	14 979,06	8 626,00
Résultat net / chiffre d'affaires		0,24 %	1,88 %	1,05 %

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)
+Production vendue	774 071,71	753 421,56	848 476,77
7066000 PRESTATIONS 20 %	766 651,71	750 721,56	838 626,77
7067000 PRESTATIONS SERVICES 8.5 %		2 700,00	9 850,00
7069010 PRESTATIONS AUTOLIQUEEES	7 420,00		
+Production stockée	63 133,56	42 444,64	-30 303,20
7133500 VAR. EN-COURS PROD. BIENS	63 133,56	42 444,64	-30 303,20
Production de l'exercice	837 205,27	795 866,20	818 173,57
Marge brute sur production (II)	837 205,27	795 866,20	818 173,57
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Marge brute globale (I + II)	837 205,27	795 866,20	818 173,57
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %
- Services extérieurs et autres charges externes	290 296,59	293 539,65	357 585,34
6061200 ACH. ELECTRICITE	1 054,92	738,29	944,53
6061300 CARBURANT	11 984,76	10 203,71	9 775,84
6063000 ACH. ENTRETIEN PT EQTS	6 270,38	8 888,65	6 318,47
6064000 FOURN. ADMINISTRATIVES	4 828,17	4 954,98	4 496,86
6110000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	116 394,55	116 484,48	199 243,96
6111000 SOUS TRAITANCE DIVERSES		690,00	
6119100 SOUS TRAITANCE CEE	425,00		
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	17 083,24	17 707,82	13 802,90
6135000 LOCATION CREDIPAR	15 076,37	16 394,74	16 615,19
6135110 LOCATION COPIEUR C360			662,00
6135120 LOCATION COPIEUR C364E	3 528,00	3 528,00	2 949,80
6135200 LOCATIONS DIVERSES	2 572,67	1 089,37	1 512,90
6140000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE			200,00
6152000 ENTRETIEN LOCAUX	2 687,08	2 446,27	2 260,44
6155000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 765,01	4 449,15	4 232,75
6156000 MAINTENANCE	3 976,32	3 962,26	3 371,72
6160000 ASSURANCES DIVERSES	1 827,31	1 773,12	1 485,38
6161000 ASSURANCE MULTIRISQUE	14 798,92	14 475,85	12 972,00
6163000 ASSURANCE VEHICULES	4 911,42	5 890,58	6 195,00
6183000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	3 126,28	3 188,88	1 735,76
6185000 SEMINAIRES COLLOQUES	4 810,00	1 452,83	1 030,00
6211000 PERSONNEL INTERIMAIRE	381,42		
6222000 HONORAIRES CONTENTIEUX	1 131,86	1 106,67	1 080,60
6226000 HONORAIRES	3 433,62	3 281,12	2 816,32
6227000 FRAIS D'ACTES	141,00	68,62	344,04
6230000 PUBLICITE	5 333,41	4 941,35	6 521,39
6234000 CADEAUX CLIENTELE	249,73	535,30	397,94
6235000 PRIMES STAGIAIRES		1 335,60	3 031,27
6238100 DON POURBOIRES	15,00		4,00
6241100 TRANSPORT S/ACHATS	236,21	534,87	365,71
6251000 RESTAURATION	10 655,92	12 565,62	11 201,18
6251100 HEBERGEMENT	10 334,05	8 670,34	6 389,19
6251110 FRAIS AUTOROUTE	4 453,15	3 619,91	3 552,26
6251200 FRAIS DEPLACEMENT	3 710,59	8 736,87	1 711,32
6257000 RECEPTION	1 874,78	1 971,61	1 601,72
6260000 FRAIS POSTAUX	3 120,57	2 397,94	2 202,47
6261000 FRAIS TELEPHONE	7 360,75	7 714,45	9 647,68
6278000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	16 385,48	14 755,26	14 429,85

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)
6280000 COTISATIONS	3 358,65	2 985,14	2 482,90
Valeur ajoutée produite	546 908,68	502 326,55	460 588,23
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	65,33 %	63,12 %	56,29 %
+Subventions d'exploitation	3 919,00	3 114,33	
7400000 SUBVENTION	3 919,00	3 114,33	
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 025,36	5 716,55	5 135,64
6312000 TAXE APPRENTISSAGE	1 977,00	1 754,00	1 560,00
6333000 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 217,00	1 863,43	1 498,14
6351110 COTISATION FONCIERE	2 210,00	1 357,00	1 245,00
6351120 CVAE	261,00	257,00	267,00
6351200 TAXE FONCIERE	773,36		
6351400 TAXES SUR VEHICULE STE	587,00	478,00	517,00
6378000 AUTRES TAXES DIVERSES		7,12	48,50
- Salaires et traitements	379 833,35	337 056,82	299 038,06
6410000 REMUNERATIONS PERSONNEL	299 712,35	267 403,42	244 415,28
6411050 REMUNERATION GERANT	45 480,00	45 000,00	44 370,00
6411100 COT TNS GERANT URSSAF	8 543,00	7 933,00	6 690,00
6411200 COT TNS GERANT MALADIE	3 543,00	3 443,00	3 091,00
6411300 COT TNS GERANT RETRAITE	8 153,00	6 672,00	6 523,00
6411500 COT COMPL GERANT	1 187,00	1 181,40	1 151,40
6411510 COT COMPL RETRAITE GERANT	5 820,00	5 000,00	
6412000 CONGES PAYES	7 395,00	424,00	-6 909,62
6417000 IND JJ SECURITE SOCIALE	64,42		71,83
7914000 TRANSFERT DE CHARGES SOCIALES	-64,42		-364,83
- Charges sociales	105 608,26	93 723,49	91 570,94
6451000 COTISATIONS URSSAF	72 177,03	68 218,71	67 611,48
6452000 CHARGES S/ CP	2 884,00	-488,00	-2 832,87
6453000 COT. CAISSES DE RETRAITE	20 003,50	16 603,03	16 194,98
6453100 PREVOYANCE	1 632,58	1 351,86	1 308,63
6454000 COTIS ASSEDIC	12 511,65	10 984,22	10 325,47
6458000 MUTUELLE	5 589,50	4 483,81	3 969,08
6470000 EPARGNE SALARIALE	3 500,00	3 000,00	3 500,00
6470010 EPARGNE SALARIALE GERANT	500,00	500,00	500,00
6471000 CHEQUE TABLE	5 361,80	4 191,50	3 693,50
6475000 MEDECINE DU TRAVAIL	900,20	922,36	1 067,67
6485000 AUTRES COTISATIONS SOCIALES	1 528,00		
6490000 CICE	-20 980,00	-16 044,00	-13 767,00
Excédent brut d'exploitation	57 360,71	68 944,02	64 843,59
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,85 %	8,66 %	7,93 %
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 568,63	17 725,16	13 561,19
6811100 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	830,37	3 264,63	
6811200 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	13 738,26	14 460,53	13 561,19
+Autres produits de gestion courante	54,65	60,23	48,63
7580000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	54,65	60,23	48,63
- Autres charges de gestion courante	32 623,07	32 504,28	34 477,89
6511000 REDEVANCES	32 283,05	32 043,49	34 288,61
6541000 PERTES SUR CREANCES	279,83	450,00	158,33
6580000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	60,19	10,79	30,95
+Transfert de charges d'exploitation	1 238,79	1 447,04	
7910000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	1 238,79	1 447,04	
Résultat d'exploitation	11 462,45	20 221,85	16 853,14
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,37 %	2,54 %	2,06 %
+Autres intérêts et produits assimilés	41,05	123,17	67,55

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)
7631000 INTERET SUR CREANCES CLIENTS	41,05	123,17	67,55
- Intérêts et charges assimilées	9 073,55	7 398,96	7 834,69
6611000 INTERETS SUR EMPRUNTS	1 316,17	2 416,55	2 930,67
6616100 INTERETS BANCAIRES	7 757,38	4 982,41	4 904,02
Résultat courant avant impôts	2 429,95	12 946,06	9 086,00
Résultat courant / chiffre d'affaires	0,29 %	1,63 %	1,11 %
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 965,00	
7718000 PRDT EXCEPT S/OPERATIONS GEST		1 965,00	
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	414,09		460,00
6712000 AMENDES ET PENALITES	105,00		60,00
6718000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	309,09		400,00
Résultat exceptionnel	-414,09	1 965,00	-460,00
- Impôts sur les bénéfices		-68,00	
6993000 CREDIT IMPOT FORMATION		-68,00	
Résultat net Comptable	2 015,86	14 979,06	8 626,00
Résultat net / chiffre d'affaires	0,24 %	1,88 %	1,05 %

SARL EGEH

Etats fiscaux

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2		
Adresse de l'entreprise 21 rue Santos Dumont 87000 LIMOGES		Durée de l'exercice précédent *		1 2		
Numéro SIRET *		4 5 0 5 6 2 7 4 9 0 0 0 4 1		Néant ☐ *		
				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	4 845	AC	4 845	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 944	AG	13 944	
	Fonds commercial (1)	AH	40 000	AI	40 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	82 335	AS	66 635	15 699
	Autres immobilisations corporelles	AT	108 702	AU	77 350	31 351
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 200	CV	7 200	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	2 283	BI	2 283		
TOTAL (II)		BJ	259 308	BK	162 774	96 533
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN	438 378	BO	438 378	
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	131 533	BY	131 533	
	Autres créances (3)	BZ	75 173	CA	75 173	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 205	CG	1 205		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 592	CI	11 592		
TOTAL (III)		CJ	657 881	CK	657 881	
Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	917 189	1A	162 774	754 415
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL EGEH		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 97 500...)	DA	97 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	9 750		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	34 726		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 016		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	143 992		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	189 963		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	65		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	589		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	319 027		
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 779		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	610 422			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	754 415			
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	602 158		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	162 705			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat prépartitive

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FF	
		FG	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FL	
	Production stockée *		FM	
	Production immobilisée *		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP	
	Autres produits (1) (11)		FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX	
	Salaires et traitements *		FY	
	Charges sociales (10)		FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions	GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GC	
	Autres charges (12)		GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GF	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GG		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL	41	
	Différences positives de change	GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
	Total des produits financiers (V)	GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GP	41	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ		
	Différences négatives de change	GR	9 074	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
	Total des charges financières (VI)	GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GU	9 074	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GV	(9 032)	
		GW	2 430	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL EGEH		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	414		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	414		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(414)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	842 523	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	840 507	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	2 016	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 303	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	32 283	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
AMENDES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
BOITE A PAPIER		105				
		309				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise SARL EGEH Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	4 845	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	53 944	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KR	
		Dont Composants	M3		KS	80 381	KT	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KU	1 954	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	61 487	KW	KX
		Matériel de transport *			KY	7 411	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	39 804	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	189 082	LO		LP	1 954	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
Autres participations		8U	7 200	8V		8W		
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	2 283	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	9 483	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	257 354	ØH		ØJ	1 954	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ	4 845	D7	4 845
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	53 944	IX	53 944
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG		MH		MI	
			IT	MJ		MK	82 335	ML	82 335
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM		MN	61 487	MO	61 487
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	7 411	MR	7 411
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	39 804	MU	39 804
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG		NH	191 036	NI	191 036	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7		ØW		
		Autres participations	IØ	ØX	ØY	7 200	ØZ	7 200	
Autres titres immobilisés		II	2B	2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2 283	2G	2 283		
TOTAL IV		I3	NJ	NK	9 483	2H	9 483		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	259 308	ØM	259 308		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SARL EGEH</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	4 845	EL		EM		EN	4 845	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	13 114	PF	830	PG		PH	13 944	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	60 535	QA	6 100	QB		QC	66 635	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	24 086	QE	6 049	QF		QG	30 136	
	Matériel de transport		QH	7 411	QI		QJ		QK	7 411	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	38 215	QM	1 589	QN		QO	39 804	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	130 247	QV	13 738	QW		QX	143 985	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	148 205	ØP	14 569	ØQ		ØR	162 774	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etai préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL EGEH</u>					Néant ☒ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
UG			UH						
UJ			UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 283	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	131 533		131 533		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 250		1 250		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	20 980		20 980	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	50 700		50 700	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 243		2 243		
	Charges constatées d'avance	VS	11 592		11 592		
	TOTAUX		VT	220 581	VU	218 298	VV
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	162 705		162 705		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	27 258		18 994	8 264	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	319 027		319 027		
Personnel et comptes rattachés		8C	27 892		27 892		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 075		32 075		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	36 410		36 410		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 402		4 402		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	65		65		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	609 834	VZ	601 570	8 264	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 537	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préliminaire.



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	1	966	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	587
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	1	05	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
								TOTAL I	
								4 674	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		- imposées au taux de 19 %		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
	Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
	Majoration d'amortissement *								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9			Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		
		Pôle de compétitivité lois GICE (Art. 44 undecies)	L6			Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3		
		Zone franche urbaine TB (art. 44 octies et octies A)	ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9			Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									
								16 306	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2017
Extension

SARL EGEH

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SARL EGEH</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	11 528	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	11 528	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	16 306	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	27 834	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	38 770	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L I		
		Montant net à la fin de l'exercice	
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)			XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	14 979			ZD	14 979				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	14 979			TOTAL II	ZH	14 979			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	116 820			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 35 688						XQ	38 260			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	381			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	4 706			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	130 129			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	290 297			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 471			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	5 554			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	8 025			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	153 275			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	50 922			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						ØZ	299 712			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :						YP	11			
	– Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP						– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0				
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entrepreneur investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

GAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH

Néant ☐ *Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 % 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3	4 409				4 409
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : SARL EGEH		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois : 1 2	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SIREN : Dénomination :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	774	072
Production stockée	OD	63	134
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	3	919
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		55
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1	239
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	842	419
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	252	036
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2	573
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	32	623
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	287	232
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	555 187
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC SD et 1329 DEP)	SA	555	187
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2017



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	31122017	N° SIRET	4	5	0	5	6	2	7	4	9	0	0	0	4	1
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SARL EGEH															
ADRESSE (voie)	21 rue Santos Dumont															
CODE POSTAL	87000				VILLE	LIMOGES										
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1				Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1300								
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1				Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1950								

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	S.C.A.	Dénomination	STE RINCENT BTP SERVICES													
N° SIREN (si société établie en France)	391222874				% de détention	40,00				Nb de parts ou actions	1300					
Adresse :	N°	4 Bis		Voie	Rue Bois Briard											
	Code Postal	91080		Commune	COURCOURONNES						Pays					
Forme juridique		Dénomination														
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention					Nb de parts ou actions						
Adresse :	N°			Voie												
	Code Postal			Commune							Pays					
Forme juridique		Dénomination														
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention					Nb de parts ou actions						
Adresse :	N°			Voie												
	Code Postal			Commune							Pays					
Forme juridique		Dénomination														
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention					Nb de parts ou actions						
Adresse :	N°			Voie												
	Code Postal			Commune							Pays					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	PASTIER				Prénom(s)	PASCAL								
	Nom marital					% de détention	60,00				Nb de parts ou actions	1950				
Naissance:	Date	25/05/1961		N° Département	87		Commune	LIMOGES				Pays				
Adresse :	N°	11 RUE HENRI BARBUSSE		Voie												
	Code Postal	87000		Commune	LIMOGES						Pays					
Titre (2)		Nom patronymique					Prénom(s)									
	Nom marital					% de détention					Nb de parts ou actions					
Naissance:	Date			N° Département			Commune					Pays				
Adresse :	N°			Voie												
	Code Postal			Commune							Pays					

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 45056274900041

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL EGEH

ADRESSE (voie) 21 rue Santos Dumont

CODE POSTAL 87000 VILLE LIMOGES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etu préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2017	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS Timbre à date du service			
Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL EGEH 21 rue Santos Dumont 87000 LIMOGES			
SIRET	4 5 0 5 6 2 7 4 9 0 0 0 4 1	Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		05.55.31.86.01	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	INGENIERIE ETUDES TECHNIQUE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit
			16 30 6
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%			
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 <i>quinquies</i>)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W			
dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater</i> X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
@Com Limousin 7 rue Columbia Parc Ester BP66826 87000 LIMOGES Tél: 05 55 04 77 00			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date:	Lieu:
		20022018	LIMOGES
		Qualité et nom du signataire:	Pascal PASTIER
		Signature:	Gérant
Tél:			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
SARL EGEH 450562749 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	20 980		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			299 712
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

ANNEXE LIBRE 1

SARL EGEH

ANNEXLIB01
(2017)Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

OPTION PME POUR LE MAINTIEN DES DUREES D'USAGE D'AMORTISSEMENT EN COMPTABILITE

LE CICE PERMET LE MAINTIEN DU FINANCEMENT DU FOND DE ROULEMENT



ASSEMBLEE GENERALE
Jeudi 29 juin 2018

FEUILLE DE PRESENCE
Des actionnaires

NOM / PRENOM	NOMBRE PARTS	SIGNATURE
Jean-Jacques RINCENT	1 300	
Pascal PASTIER	1 950	

EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egch.fr

EGEH - Agence Centre-Ouest :
17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessaguet@egch.fr

EGEH - Agence Ile de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egch.fr

SARL au capital de 97 500 € – SIREN : 450 562 749 – Code APE 7112B – TVA intracommunautaire : FR 49 450 562 749



PROCES VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

réalisée le vendredi 29 juin 2018

Les associés de la SARL EGEH, au capital de 97 500 € au 31 décembre 2017, dont le siège social est situé 21 rue Santos Dumont – BP 40001 – 87001 LIMOGES Cedex, inscrite au RCS de Limoges sous le numéro 450 562 749, se sont réunis le vendredi 29 juin 2018 dans les locaux de la société EGEH à Limoges (87).

Une feuille de présence a été distribuée (voir copie certifiée conforme à l'original ci-jointe).
Début de la réunion à 11H00.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal PASTIER, Gérant majoritaire.

Après vérification de la feuille de présence, il apparaît que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent au total les 3 250 parts sociales. L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

Chaque actionnaire dispose des documents et renseignements suivants :

- bilan comptable de l'exercice 2017,
- rapport de gestion et résolutions proposées.

Monsieur PASTIER rappelle que l'assemblée a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Validation du bilan comptable de l'exercice 2017 : lecture du rapport de gestion – résolutions proposées – approbation des comptes – affectation du résultat – rémunération de la gérance – devenir des parts sociales
- Licence de marque

EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egeh.fr

EGEH - Agence Centre-ouest :
17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessagnet@egeh.fr

EGEH - Agence Île de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egeh.fr

JJR

I – VALIDATION DU BILAN COMPTABLE

Monsieur Pascal PASTIER présente et commente en détail les comptes de l'exercice écoulé.

On note que le chiffre d'affaires de 2017 a augmenté de 2,74 % par rapport à 2016.

L'Assemblée adopte cette solution à l'unanimité.

Les résolutions suivantes sont alors mises aux votes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 2 015,86 € de l'exercice de la manière suivante :

Réserve facultative : 2 015,86 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La rémunération de la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 a été de 45 480 € contre 45 000 € pour l'exercice de 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egeh.fr

EGEH - Agence Centre-ouest :
17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessaguet@egeh.fr

EGEH - Agence Île de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egeh.fr

SARL au capital de 97 500 € – SIREN : 450 562 749 – Code APE 7112B – TVA intracommunautaire : FR 49 450 562 749



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la gérance pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II – LICENCE DE MARQUE

Un contrat de licence de marque a été signé entre la société RINCENT BTP SERVICES et EGEH le 1^{er} juillet 2010. Le rapport spécial de la gérance, joint à ce procès-verbal, notifie l'accord de remboursement entre les sociétés.

III – CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
Fin de la réunion à 13H00.

Ce procès verbal est signé par le gérant et son associé.

Pour faire valoir ce que de droit.

Pascal PASTIER



RINCENT BTP SERVICES

(Représentée par Jean-Jacques RINCENT)



EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egeh.fr

EGEH - Agence Centre-ouest :
17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessaguet@egeh.fr

EGEH - Agence Île de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egeh.fr

SARL au capital de 97 500 € – SIREN : 450 562 749 – Code APE 7112B – TVA intracommunautaire : FR 49 450 562 749



RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/06/2018

En application de l'article L.223-19 du Code de commerce, je vous présente un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses associés.

Je vous indique que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

Convention conclue le 1^{er} juillet 2010 ayant pour objet « Contrat de transmission de savoir-faire – d'assistance technique et de licence de marque » entre la SARL EGEH et la société RINCENT BTP SERVICES SAS (Monsieur Jean-Jacques RINCENT est associé dans la SARL EGEH) :

- Pour l'année 2017, 4 factures ont été établies par la société RINCENT BTP SERVICES SAS à la SARL EGEH pour un montant global de 38 739,65 € TTC.
- Au 31/05/2018, la SARL EGEH n'a pas réglé l'intégralité de cette convention. Le montant dû à la société RINCENT BTP SERVICES SAS est de 225 881,44 € TTC.
- La SARL EGEH avait proposé lors des dernières Assemblées Générales un échéancier, qui n'a pas pu être honoré en raison de problèmes de trésorerie. Suite à une réunion dans les locaux de la société RINCENT BTP SERVICES SAS en 2016, il a été décidé qu'un premier remboursement sera effectué lors du premier gros chantier à l'international. Par la suite, un planning de remboursement sera conclu et appliqué.
- À ce jour le contrat pour chantier de recherche en eau souterraine au Tchad a été accepté par le ministère des grands travaux présidentiels mais le chantier n'a toujours pas été notifié. À la demande de Rincement Associés, il a été mis en place depuis septembre 2017 un règlement mensuel de 2 400 € TTC (*sous la forme de 2 versements de 1 200 € TTC*).

Fait à Limoges, le 29 juin 2018

Pascal PASTIER



Jean-Jacques RINCENT



EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egeh.fr

EGEH - Agence Centre-ouest :
17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessaguet@egeh.fr

EGEH - Agence Île de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egeh.fr



RAPPORT DE GESTION ET RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29/06/2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- *situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice*

Le bénéfice réalisé est de + 2 015,86 €.

- *Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice*

Néant

RESULTATS – AFFECTATION

- *examen des comptes et résultats*

Vous trouverez ci-joint en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni ci-dessous à titre comparatif :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 766 651 € contre 753 421 € pour l'exercice précédent, soit une variation de +2,74 %,
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 831 020 € contre 780 266 € pour l'exercice précédent, soit une variation de +6,50 %,

EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egeh.fr

EGEH - Agence Centre-ouest :
17 avenue des Mondaults – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessaguet@egeh.fr

EGEH - Agence Île de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egeh.fr

SARL au capital de 97 500 € – SIREN : 450 562 749 – Code APE 7112B – TVA intracommunautaire : FR 49 450 562 749



- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 11 462 € contre 20 222 € pour l'exercice précédent,
 - Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 2 016 € contre un bénéfice de 14 979 € pour l'exercice précédent.
- *proposition d'affectation du résultat*

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 015,86 €.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 2 015,86 € de l'exercice de la manière suivante :

Réserve facultative : 2 015,86 €

TROISIEME RESOLUTION

La rémunération de la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 a été de 45 480 € contre 45 000 € pour l'exercice de 2016.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs pour remplir toutes formalités de droit.

EGEH - Siège social :
21 rue Santos Dumont
ZI de Magré – BP 40001
87001 LIMOGES cedex
Tél. : 05 55 31 86 01 – Fax : 05 55 31 86 00 – contact@egeh.fr

EGEH - Agence Centre-ouest :
17 avenue des Mondauls – 33270 FLOIRAC
Tél. 09 67 19 56 16 – j.bessaguet@egeh.fr

EGEH - Agence Île de France :
4 rue du Bois Briard – 91080 COURCOURONNES
Tél. 01 84 18 07 68 – contact.idf@egeh.fr

SARL au capital de 97 500 € – SIREN : 450 562 749 – Code APE 7112B – TVA intracommunautaire : FR 49 450 562 749



237

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité)

Pascal RASTIGER - Gérant

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: *RASTIGER*

prénom: *Pascal*

adresse ou dénomination: *21 rue Santos Dumont*

adresse du siège: *87001 LIMOGES Cedex*

numéro unique d'identification- (Siren): *450 562 749*

Signature



Pascal Rastiger
21, rue Santos Dumont
ZI de la Magre - BP 40001
87001 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 31 86 01
Fax : 05 55 31 86 00
SARL au capital de 97 500€
SIRET : 450 562 749 00041
Code APE : 7112B